

***MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,***

***DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION***

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHéS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  **ACTE D’ENGAGEMENT** | **ATTRI1** |

*Alors qu’un acte d’engagement était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché public.*

*Le formulaire ATTRI1 est un modèle d’acte d’engagement qui peut être utilisé par l’acheteur, s’il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.*

*Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l’adresser à l’attributaire. Ce dernier retourne l’acte d’engagement signé, permettant à l’acheteur de le signer à son tour.*

*En cas d’allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu’un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l’attributaire est retenu sur la base d’une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d’engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l’acte d’engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d’une offre variable.*

*En cas de groupement d’entreprises, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.*

*Il est rappelé qu’en application du code de la commande publique, et notamment ses* [*articles L. 1110-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703250&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et* [*R. 2162-1 à R. 2162-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037730365&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2162-7 à R. 2162-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730351&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2162-13 à R. 2162-14*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730337&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *et* [*R. 2162-15 à R. 2162-21*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730329&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que* [*R. 23612-1 à R. 2362-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728715&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-7*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728701&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-8*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728697&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-9 à R. 2362-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728693&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et* [*R. 2362-13 à R. 2362-18*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728683&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d’achats utilisées (accords-cadres s’exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l’émission de bons de commande, concours, systèmes d’acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu’ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.*

En cas de candidature groupée, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement** |

**n** **Objet du marché public**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ; en cas de publication d’une annonce au Journal officiel de l’Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l’indication du numéro de référence attribué au dossier par l’acheteur est également une information suffisante Toutefois, en cas d’allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d’engagement.)*

Le présent accord-cadre a pour objet des prestations d’assistance à la maitrise d'ouvrage (AMO) concernant des prestations de conseils et d’expertise relatives à la mise en place d’un marché de renouvellement de gros équipement de cuisine pour la Centrale d’achats.

L'accord-cadre porte sur des prestations de services.

Cet accord-cadre met à disposition de la Centrale d’achats, des prestations d’expertise indépendantes en matière de restauration collective.

Ces prestations d’accompagnement permettent aux adhérents de mener à bien dans les meilleures conditions de coût, de délai et de qualité les différents projets d’installations des différentes typologies d’équipements concernées par le futur marché de gros équipement de cuisine.

A cet effet, la conduite de la mission devra être comme suit :

* Une définition de l’allotissement (exemple : chaud horizontale /verticale) ;
* Mettre à disposition les moyens humains et techniques notamment afin d’établir un sourcing opérationnel, nécessaires à la réalisation de la mission (prise de contact avec chacun des 23 CROUS, déplacements sur sites ciblés permettant un recensement global au plus près de l’état actuel du parc) ;
* Organiser et animer les temps d’échange sous forme de présentation et de rendus, relatifs aux avancées liées au sourcing ou à la rédaction des pièces du dossier de consultation des entreprises ;
* Respecter le planning prévisionnel qui demeure restreint.

La classification CPV de l’accord-cadre est la suivante :

|  |
| --- |
| **Classification principale** |
| 79140000-7 - Services de conseils et d'information juridiques  79412000-5 - Services de conseil en gestion financière  71356300-1 - Services d'appui technique  39222000-4 : Fourniture pour la restauration  39220000-0 : Equipement de cuisine, articles de maison, articles ménagers et fourniture de restauration |

Cet acte d'engagement correspond :

à l’ensemble du marché public ;

Les prix sont unitaires.

L’accord-cadre est conclu avec un montant maximum.

|  |  |
| --- | --- |
| Montant estimatif annuel € HT | Montant maximum annuel € HT |
| 140 000 € | 250 000 € |

L’accord-cadre est mono-attributaire.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## **B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l’accord-cadre suivantes :

* CCP n° 2026001 ;
* CCAG : le cahier des clauses administratives générales applicable aux FCS par arrêté du 30 mars 2021 ;
* Autres : RC n° 2026001 ;

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

* + - s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

* + - engage la société XXX sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

* + - L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

* à faire des offres régulières, acceptables et appropriées lors de la sollicitation pour les bons de commande
* à respecter scrupuleusement l’ensemble des prescriptions et obligations prévues au cahier des clauses particulières ainsi que la règlementation en vigueur;
* à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées : aux prix indiqués ci-dessous ou dans l’annexe financière jointe au présent document.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Rayez la case.)*

conjoint OU solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

**n** Nom de l’établissement bancaire :

**n** Numéro de compte :

**B4 - Avance** *(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :

*(Cocher la case correspondante.)*

* Non
* Oui

**B5 - Durée d’exécution du marché public**

La tranche ferme du marché est conclue pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification, ou jusqu’au parfait achèvement des prestations si cette dernière est postérieure.

Trois tranches optionnelles de suivi d’exécution, d’une durée de douze mois chacune, pourront être retenues par le pouvoir adjudicateur.

Nota : le début d’exécution du marché de gros équipement de cuisine devra impérativement intervenir au plus tard le 1er avril 2027.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d’entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l’offre et que l’acte spécial concernant ce sous-traitant n’a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

**C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature du marché public en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou [article R. 2342-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique) :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Rayez la case.)*

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement : *(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

* pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

* pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

* ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. *(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

* donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

* donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

* donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente

|  |
| --- |
| **D - Identification et signature de l’acheteur.** |

# n **Désignation de l’acheteur**

# *(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ; en cas de publication d’une annonce au Journal officiel de l’Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)*

En application de l’article 1er du décret du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l’organisation des œuvres universitaires, le centre national, établissement public à caractère administratif, a décidé, dans les conditions prévues par la règlementation des marchés publics, de constituer une Centrale d’achat chargée de passer des marchés publics, conclure des accords-cadres ou acquérir des fournitures ou services pour le compte des centres régionaux, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et des autres organismes publics accueillant des publics pouvant bénéficier des prestations et services fournis par le réseau tel que défini à l'article R. 822-1.

1. Les statuts de la Centrale d’achat ont été votés lors du Conseil d’Administration du Cnous du 09 février 2017.
2. La Centrale d’achat des Crous obéit par ailleurs aux dispositions prévues par les articles L.2113-2 à L.2113-5 du Code de la commande publique.

A titre indicatif, les pouvoirs adjudicateurs ayant adhéré à la présente Centrale d’achat sont :

* Le Crous d’Amiens,
* Le Crous d’Aix Marseille,
* Le Crous de Bourgogne-Franche-Comté,
* Le Crous de Bordeaux,
* Le Crous de Clermont-Ferrand,
* Le Crous de Créteil,
* Le Crous de Grenoble,
* Le Crous de Lille,
* Le Crous de Limoges,
* Le Crous de Lyon,
* Le Crous de Metz Nancy,
* Le Crous de Montpellier,
* Le Crous de Nantes et des Pays de la Loire,
* Le Crous de Nice Toulon,
* Le Crous de Normandie,
* Le Crous d’Orléans Tours,
* Le Crous de Paris,
* Le Crous de Poitiers,
* Le Crous de Reims Champagne-Ardenne,
* Le Crous de Rennes,
* Le Crous de Strasbourg,
* Le Crous de Toulouse,
* Le Crous de Versailles.

En sa qualité de Centrale d’achat, d’autres établissements pourront adhérer en cours de l’accord-cadre et bénéficier de ses conditions.

En sa qualité de centrale d’achats, la procédure prévue par la présente consultation est dématérialisée

**n** **Personne habilitée à donner les renseignements** prévus à l’[article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

*(Indiquer l’identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

La Présidente du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires, Madame Bénédicte DURAND et par délégation, la Directrice Générale de la Centrale d’achat, Madame Marjorie BRETELLE.

**n Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire**

*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

Adresse du pouvoir adjudicateur :

3 rue de la Devinière, Poitiers 86000

Site POCUS

Courriel : [centrale@cnous.fr](mailto:centrale@cnous.fr)

**Pour l’État et ses établissements :**

*(représentant de l’acheteur habilité à signer le marché public)*

A : …………………… , le …………………

Signature